



vous informe...

Fermeture du Resto-Bistro de la Place



Le restaurant qui a pignon sur la 12e rue (rue Cadieux) depuis plus de 65 ans ferme ses portes, le propriétaire expliquant que le manque de personnel a grandement influencé sa

décision. Ce bâtiment a d'abord hébergé l'ancien garage de machineries agricoles (Ernest Courtemanche, Albert Nadon) transformé en magasin de meubles (Albert Nadon, Albert Massie, Léo Nadon) puis est à pris la vocation de restaurant, à la fin des années 1950. Certains locaux auraient même servi de classes avant la construction de l'École Sacré-Coeur (1956).

Le Bambino, la Pointe Bleue, la Touraine, le Comagy, le Resto-Bar la Station Gourmande, Au Diable vert et le tout dernier, le Resto Bistro de la Place se sont succédés dans ce même bâtiment pour le plus grand plaisir des résidents de Ferme-Neuve et des nombreux touristes, principalement les chasseurs, pêcheurs, quadistes et motoneigistes.

La municipalité souhaiterait la venue de relève dans la restauration et dans l'hébergement afin de permettre, aux nombreux touristes et visiteurs qui gravitent dans nos différents lieux de villégiature de bénéficier d'une grande variété de services dans la partie urbaine de notre municipalité.

Rappel de la démarche à suivre pour faire une demande de services

Rejoindre la réception au **819-587-3400 poste 6221**

Votre demande sera transmise au service concerné par une requête au directeur ou au responsable de ce service.

Considérant notre vaste territoire, nous apprécions que le citoyen signale toute problématique observée sur un chemin ou autre qui pourrait compromettre la sécurité du public.

Il est tout à fait inopportun de rejoindre un ou une élue pour une demande de travaux ou pour toute autre intervention concernant les différents services.

En cas d'insatisfaction de la réponse reçue du service, vous êtes priés d'adresser une lettre d'explication de la problématique au bureau de la directrice générale, Madame Bernadette Ouellette.

Une copie de cette lettre sera déposée aux élus lors d'une séance de travail.

NB : Les fins de semaine ou les jours de congé, si une situation urgente se présente, vous devez composer le **1 866 565-0911**

Rappel- Camping

Le respect des limites de vitesse dans les campings et sur le chemin des plaisanciers est primordial pour la sécurité de

tous. Les campings et le condo-camping sont avant tout un endroit de détente alors soyez patient et respectez les limites de vitesse. **Soyez vigilant et ralentissez.**

Rappel-Normes pour les quais

Voici un petit rappel des normes à respecter pour les demandes de permis de quais :

- Ils doivent être dans l'ouverture de 5 mètres dans la rive;
- Les quais doivent être perpendiculaires à la rive;
- Les quais doivent avoir une superficie maximale de 20 mètres carrés ou obtenir un bail hydrique;

- Les quais en forme de « T » ou de « L » sont permis si la section perpendiculaire à la rive se trouve à un minimum de 5 mètres du bord;

- L'utilisation de bois traité est prohibée.

N'oubliez pas qu'il vous faut un permis pour toute intervention dans la rive et/ou sur le littoral.



Communautaire

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
Mardi le 14 juin 2022 à 19 H 00 heures
Au pavillon d'accueil Léopold-Papineau
1 100, chemin Léandre Meilleur, Ferme-Neuve.

Vous êtes invité à venir participer à l'Assemblée Générale Annuelle de la corporation **Parc régional Montagne du Diable** afin de prendre connaissance des résultats financiers 2021 et des faits saillants de l'exercice.

Comité de bénévolat pour s'entraider

Le **Comité de Bénévolat pour s'entraider** de Ferme-Neuve tient à remercier **Les Chevaliers de Colomb de Ferme-Neuve** pour un généreux don de 1950,49\$. Ce précieux geste nous aidera à poursuivre nos activités malgré les années difficiles au plus fort de la pandémie. Nous en sommes très reconnaissants.

Le **Comité de Bénévolat pour s'entraider** de Ferme-Neuve est présentement à la recherche de chauffeurs-accompagnateurs(trices) bénévoles pour effectuer des transports médicaux pour les aînés de Ferme-Neuve vers les régions de Laval et Montréal. Des montants sont prévus pour défrayer les coûts de ces déplacements.

Les personnes intéressées sont priées de communiquer avec **Noëlla au 819-587-4792.**